

CONDITIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'AGREMENT ACHETEUR DES FILIERES HEVEA ET PALMIER A HUILE

N°	CONDITIONS ET DOCUMENTS
1	Etre une personne physique de nationalité Ivoirienne ou une personne morale de droit privé ivoirien.
2	Une demande d'agrément adressée au Directeur Général du Conseil Hévéa-Palmier à Huile.
3	Une attestation sur l'honneur que le demandeur ou son Représentant légal n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale antérieure et ne souffre d'aucune interdiction d'exercer une activité économique.
4	Une copie de la Carte Nationale d'Identité du Représentant légal de la structure.
5	Un extrait de casier judiciaire du Représentant légal (datant de moins de trois (03) mois).
6	Une fiche d'identification (modèle à retirer auprès du Conseil Hévéa-Palmier à Huile ou à télécharger sur le site web : www.conseilheveapalmier.ci).
7	Une lettre d'engagement (modèle à retirer auprès du Conseil Hévéa-Palmier à Huile ou à télécharger sur le site web : www.conseilheveapalmier.ci) légalisée, datée et signée.
8	Une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).
9	Une copie de l'Attestation de Régularité Fiscale (ARF) à jour pour les anciennes entreprises ou la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) pour les entreprises nouvellement créées.
10	Une copie de l'attestation de mise à jour CNPS, en cours de validité pour les anciennes Sociétés ou d'immatriculation CNPS pour les nouvelles Sociétés.
11	Une facture de CIE ou SODECI (datant de moins de trois (03) mois) ou un contrat de bail.
12	Exercer sur des ponts bascules homologués par le Conseil Hévéa-Palmier à Huile (*)
13	La preuve du paiement des frais de dossier d'agrément, de suivi et d'accompagnement (50.000 Francs CFA), établie par la comptabilité du Conseil Hévéa-Palmier à Huile.

(*) L'homologation du pont-basculé s'effectuera pendant l'agrément. Les conditions d'homologation sont disponibles sur le site du Conseil Hévéa-Palmier à Huile : www.conseilheveapalmier.ci

NB : l'agrément sera conditionné par le dépôt d'une caution dont le montant sera précisé par le **Conseil Hévéa-Palmier à Huile.**



LETTRE D'ENGAGEMENT ACHETEUR REGIMES DE GRAINES DE PALME

Je soussigné, _____ acheteur de régimes de graines de palme, opérant dans la (les) Région (s) de : _____

_____ agissant ès qualité,

Je m'engage irrévocablement à honorer tous les engagements vis-à-vis du Conseil Hévée-Palmier à Huile, notamment :

1. fournir au Conseil Hévée-Palmier à Huile la liste exhaustive de tous mes pisteurs engagés et des ponts basculés utilisés ;
2. n'acheter que des régimes de graines de palme de bonne qualité ;
3. m'abstenir de l'achat de graines de palme non mures ;
4. m'abstenir d'effectuer des réfections sur les régimes de graines de palme achetés ;
5. veiller au fonctionnement adéquat de mes instruments de pesée ;
6. me conformer aux décisions du Conseil Hévée-Palmier à Huile ;
7. communiquer les statistiques nécessaires au suivi de la filière selon le format prédéterminé par le Conseil Hévée-Palmier à Huile ;
8. respecter les prix d'achat mensuels fixés par l'AIPH ;
9. faire respecter toutes ces dispositions par l'ensemble de mes pisteurs.

Je déclare être conscient de ce que l'inobservation de l'un des engagements ci-dessus, nous expose, mes pisteurs et moi, aux sanctions prévues par les dispositions légales et réglementaires, notamment le retrait de mon agrément.

L'acheteur

Signature
Document à légaliser



LETTRÉ D'ENGAGEMENT ACHÉTEUR DE FONDS DE TASSE D'HEVEA

Je soussigné, _____ acheteur de
fonds de tasse d'hévée, opérant dans la (les) Région (s) de

_____ agissant ès qualité,

Je m'engage irrévocablement à honorer tous les engagements vis-à-vis du Conseil Hévée-Palmier à Huile, notamment :

1. fournir au Conseil Hévée-Palmier à Huile la liste exhaustive de tous mes pisteurs engagés et des ponts basculés utilisés ;
2. n'acheter que des fonds de tasse de bonne qualité, conformes aux normes des usiniers (DRC supérieure ou égale à 60, caoutchouc non cumulé, ne comprenant pas de corps étrangers etc...);
3. m'abstenir de l'achat de fonds de tasse humide ;
4. m'abstenir d'effectuer des réfections sur les fonds de tasses achetés ;
5. veiller au fonctionnement adéquat de mes instruments de pesée ;
6. me conformer aux décisions du Conseil Hévée-Palmier à Huile ;
7. communiquer les statistiques nécessaires au suivi de la filière selon le format prédéterminé par le Conseil Hévée-Palmier à Huile ;
8. respecter les prix d'achat mensuels fixés par l'APROMAC ;
9. faire respecter toutes ces dispositions par l'ensemble de mes pisteurs.

Je déclare être conscient de ce que l'inobservation de l'un des engagements ci-dessus, nous expose, mes pisteurs et moi, aux sanctions prévues par les dispositions légales et réglementaires, notamment le retrait de mon agrément.

L'acheteur

Signature
Document à légaliser



CONDITIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'HOMOLOGATION D'UN PONT-BASCULE

N°	CONDITIONS ET DOCUMENTS
1	Un certificat d'étalonnage, datant de moins de trois (03) mois délivré par un opérateur agréé par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME
2	<p>Pièces additionnelles pour un pont-bascule en location :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une copie de la Carte Nationale d'Identité du propriétaire ou du Représentant légal de la structure possédant le pont-bascule ;- Un Contrat de location du pont-bascule (légalisé)



FICHE D'IDENTIFICATION DES ACHETEURS DES PRODUITS DE L'HEVEA ET DU PALMIER A HUILE

I. IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR

1. Nom ou Raison sociale :
2. Adresse géographique :
3. Adresse postale :
4. Téléphone :
5. E-mail :
6. N° Compte contribuable :
7. N° CNPS :
8. N° de Compte bancaire :
9. Zone d'activité :
10. Nom du représentant légal :
11. Fonction :
12. Téléphone : E-mail :

II. SECTEUR D'ACTIVITES (cocher une seule case)

1. Hévéa uniquement
2. Palmier à huile uniquement
3. Hévéa et Palmier à huile

III. EFFECTIF DU PERSONNEL

	Genres		Embauchés	Temporaires	Total
	F	H			
Nationaux	F				
	H				
Etrangers	F				
	H				
Total					



IV. PREVISIONS D'ACHATS DE PRODUITS (en tonnes)

MOIS	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
HEVEA (Fonds de tasse)													
PALMIER A HUILE (Régimes de palme)													

V. Historique des achats de produits sur les trois (03) dernières années (pour les anciens acheteurs)

MOIS	Année N-3	Année N-2	Année N-1
HEVEA (Fonds de tasse)			
PALMIER A HUILE (Régimes de palme)			

(NB) : les justificatifs de ces déclarations pourront être exigés au contrôle.)



V. UNITES DE TRANSFORMATION
(Uniquement pour les acheteurs-usiniers)

N°	DENOMINATION	LOCALISATION	TELEPHONE	ZONE D'APPROVISIONNEMENT (*)	ESTIMATION DE LA PRODUCTION ANNUELLE COLLECTEE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

(*) Région administrative, la Préfecture ou la Sous-Préfecture peut être précisée pour plus de précision.



VI. IDENTIFICATION DES PONTS-BASCULES UTILISES PAR L'ACHETEUR

N°	DENOMINATION	DEPARTEMENT	LOCALITE	DATE D'INSTALLATION	PORTEE DU PONT -BASCULE		TYPE DE PONT / MARQUE	N° DE SERIE DU PONT-BASCULE	PRODUIT PESE SUR LE PONT-BASCULE	- EN PROPRE (P) - EN LOCATION (L)	DATE DU DERNIER ETALONNAGE
					MINI	MAX					
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



VII. LISTE DES PISTEURS

7.1. Produits de l'hévéa

N	NOM OU RAISON SOCIALE	TELEPHONE	E-MAIL	ZONE D'APPROVISIONNEMENT	ESTIMATION DE LA PRODUCTION ANNUELLE A COLLECTER
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					



7.2. Produits du Palmier à huile

N°	NOM OU RAISON SOCIALE	TELEPHONE	E-MAIL	ZONE D'APPROVISIONNEMENT	ESTIMATION DE LA PRODUCTION ANNUELLE A COLLECTER
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

